



## L'expulsion des communistes du 1<sup>er</sup>/2<sup>ème</sup> de Paris par la police : Une nouvelle étape dans la dérive du PCF

### COMMUNIQUE DE ROUGES VIFS ILE DE FRANCE

Sans attendre le jugement en appel, la fédération de Paris du PCF a exigé l'expulsion immédiate de Simonne Goenvic et des communistes de leur local du 62 rue Montmartre dans le 2<sup>ème</sup> arrondissement de Paris. Manifestement pressée par son commanditaire, l'huissier accompagné de la police s'est exécuté le 14 janvier 2010.

Les masques tombent ! Dans l'incapacité d'atteindre politiquement son objectif, Patrice Bessac, 1<sup>er</sup> dirigeant du PCF 75, a préféré faire appel à la justice puis à la police pour se débarrasser d'adhérents majoritairement en désaccord. Personne parmi tous ceux, qui font de la souveraineté des adhérents d'une organisation la base de toute démocratie, ne peut rester indifférent à cette nouvelle étape dans la dérive. Sous cet angle, elle ne peut rester une question du seul ressort du PCF. Quand la souveraineté de leurs adhérents est à ce point bafouée et qu'ils prétendent représenter l'expression de la souveraineté populaire, chacun doit connaître la réalité des faits.

Régler par la justice capitaliste un contentieux politique dans une organisation qui dit vouloir changer la société est en soi un acte grave. Le commettre envers des militants qui se battent quotidiennement aux côtés des salariés et de la population alors que le gouvernement, aux ordres du MEDEF, mène une véritable guerre contre les acquis sociaux et démocratiques de notre peuple, en dit long sur l'état d'esprit des dirigeants du PCF.

En 1997, la section Halle-Bourse avait organisé une manifestation à la Bourse exigeant une nouvelle consultation sur Maastricht. La fédération de Paris, sollicitée, n'avait pas voulu soutenir cette initiative.

Dans les années qui ont suivi, se sont constitués l'appel des 700 à Paris puis « Nous assumons nos responsabilités » sur tout le territoire, appelant les communistes à prendre en charge eux-mêmes, en toute souveraineté, la réflexion et l'activité communiste devant l'inaction des dirigeants. A partir de là, les instances du PCF n'ont eu de cesse de vouloir faire taire et exclure celles et ceux qui refusaient de se soumettre aux capitulations de la « gauche plurielle ».

Cette situation n'a fait que se dégrader depuis et a écoeuré successivement de nombreux adhérents, en particulier des militants d'entreprises. Cela nous a conduits à créer l'association « Rouges Vifs » pour conserver des espaces de rencontre, de débats, d'expression et d'action devant l'incapacité du PCF à assumer ce rôle.

Les évènements d'aujourd'hui démontrent la pertinence de la décision d'alors.

De toute évidence, un parti qui bafoue la souveraineté de ses organisations en faisant appel à la justice de classe pour imposer un responsable de section décidé par lui, contre l'avis des adhérents, ne peut plus prétendre être un acteur de la souveraineté populaire. Ce droit d'un peuple à choisir son destin et à affirmer sa volonté d'en finir avec le capitalisme. De ce fait, ce parti se condamne à la désuétude politique. Ses manœuvres lamentables pour s'intégrer totalement dans les institutions et les mœurs capitalistes, jusque dans leurs aspects spéculateurs les plus répugnants, en sont un des signes. L'usurpation du droit de propriété sur les locaux des communistes en est un autre qui indique que les préparatifs de la liquidation matérielle est déjà bien avancée.

Le local du 62 rue Montmartre, comme de nombreux autres cas, appartient au collectif de communistes qui l'a acheté et entretenu, lequel a le devoir de le conserver pour l'activité communiste pour laquelle il a été acquis. Le transfert formel de sa propriété à la SA Rochechouart en 1993 avait pour but d'assurer la sécurité du dispositif : En faisant fonctionner cette SA comme une société capitaliste, libre de brader non pas ce qui lui a été vendu, mais confié, la fédération de Paris commet un vol.

Celles et ceux qui pensent que la souveraineté populaire doit être l'irrésistible force commune pour changer la société doivent en tirer toutes les enseignements pour construire l'instrument politique adapté à leur volonté.

Sous cet aspect, la mobilisation impressionnante de communistes de toute la France, adhérents actuels du PCF ou anciens adhérents dont beaucoup ont été chassés de la même manière, est réjouissante.

Rouges Vifs IDF n'a pas vocation à s'impliquer dans les débats internes du PCF mais est résolument aux côtés des camarades pour exiger que leurs droits statutaires d'adhérents de la section PCF Halles-Bourse soient reconnus, que les poursuites judiciaires odieuses et scandaleuses contre Simonne Goenvic cessent définitivement et que la propriété du local du 62, rue Montmartre soit reconnue à ceux qui en ont financé l'achat et l'entretien et qui y font vivre une activité communiste depuis 39 ans.

Nous serons présents au procès en appel le 22 janvier. Nous appelons tous ceux qui n'acceptent pas qu'on spolie comme cela des militants communistes à se mobiliser à cette occasion et à signer la pétition sur le blog <http://62ruemontmartre.over-blog.com/> .

Le 18 Janvier 2010